



Brécey Autrement - Association
16/05/2000 SP Avranches,
J.O 3/06/2000

Note du 10 Mai 2003

Analyse du courrier des "Maires du Canton de Brécey à Monsieur Luc FERRY, Ministre de l'Education Nationale" du 17.03.03.

L' Objectif :

Faire appuyer auprès des autorités de l'éducation nationale, la farouche détermination de l'ancien Principal à obtenir l'éviction de son successeur par un collectif de personnalités politiques (tous les maires du canton), toutes supposées proches de la majorité actuelle (Divers Droite).

La Méthode :

Faire signer un courrier "clandestin".

- Clandestin par rapport aux autres délégués de communauté de Communes. Si la question était d'importance et si la communauté de communes dans son ensemble partageait les analyses de l'ancien Principal et adoptait la démarche proposée, le sujet aurait naturellement été débattu en séance plénière et une résolution aurait été adoptée.
- Clandestin par rapport à tous les citoyens de Brécey.
- Clandestin par rapport au Principal du Collège, cible de la pétition.
- Clandestin par rapport à certains "signataires" dont l'initiateur du courrier sait qu'ils ne peuvent qu'être résolument opposés à une telle démarche. On les engage, sans leur consentement, on les étiquete d'autorité d'une appartenance politique (divers droite) qui contredit spectaculairement la réalité démontrée de leurs convictions.

L'accident "tactique" :

La réponse courtoise et adroite ("cette question est de la compétence du Rectorat"), du secrétariat du Ministre est adressée non pas à la communauté de communes, mais à chaque Maire "signataire". Des "Signataires" découvrent qu'ils sont signataires d'un courrier dont ils ignorent même l'existence. La clandestinité du courrier pouvait seule donner une apparence de crédibilité à la qualité des "soutiens" de l'ancien Principal. La publicité ruine cette apparence.